



8 avril 2021 : Les salariés du Social, du médico-social et de l'Aide à Domicile mobilisés pour exiger les 183 euros nets pour tous

La Fédération Nationale de l'Action Sociale FORCE OUVRIERE se félicite de la réussite de la journée du 8 avril.

Près d'un millier de manifestants à Paris et des milliers dans toute la France étaient en grève et en manifestation pour exiger :

- La transposition des 183 euros nets pour tous afin d'obtenir l'égalité de traitement des salariés du public et du privé ;
- L'ouverture de négociations dans le cadre de nos différentes conventions collectives ;
- La garantie du financement versée aux établissements pour cette transposition ;
- L'agrément sans attendre de l'avenant 43 (classifications) dans la Branche de l'Aide à domicile.

Ce sont les revendications que la délégation intersyndicale composée avec la CFE-CGC et la CGT a rappelé et déposé le 8 avril à Matignon.

Alors que le gouvernement a reculé suite à l'annonce du mouvement national du 8 avril, en revenant à la table des négociations et en intégrant les personnels des services de soins infirmiers à domicile dans les bénéficiaires du Ségur, pour le reste, nous sommes dans une impasse.

Tout comme le refus de répondre favorablement aux Aides à Domicile, il nous a été dit que le Premier ministre ne proposera rien de plus que le projet d'accord de méthode de la mission Laforcade qui est soumis à notre signature jusqu'au 15 avril.

Ce projet reste inacceptable.

Il prévoit :

- LA DIVISION ENTRE LES PERSONNELS puisque la liste établie exclut un grand nombre de salariés dans le champ des secteurs social, médico-social et de l'aide à domicile.
- LES 183 EUROS DEVIENNENT VIRTUEL puisque **« les modalités de la revalorisation pourront être différentes de celles retenues pour les soignants »**.
- AUCUNE GARANTIE DE FINANCEMENT puisque l'Etat apporterait « une contribution financière » seulement **« sur le champ qu'il finance »** avec comme contrepartie obligatoire LA CASSE DES CONVENTIONS COLLECTIVES puisqu'il le ferait, si et seulement si, nous étions prêts à faire des propositions **« au titre du rapprochement conventionnel effectif et de la modernisation des conditions d'emploi et de rémunération des professionnels dans les Branches professionnelles concernées (BASS). »**

La FNAS FO refuse ce diktat qui voudrait nous amener à négocier une convention collective unique.

Forts des milliers de salariés en grève et présents à Paris, nous ne lâcherons rien. Nous participerons à la réunion intersyndicale de la semaine prochaine pour décider avec la CFE-CGC et la CGT, des initiatives à prendre pour renforcer le rapport de force, poursuivre la mobilisation et préparer les conditions avec nos syndicats et les salariés des modalités pour obtenir satisfaction.

OUI aux 183 euros nets pour tous. OUI à l'agrément sans attendre de l'avenant 43. OUI au maintien et à l'amélioration des conventions collectives.

Paris, le 9 avril 2021